CONSTRUIRE SON PROJET POUR ALLER FAIRE **S**ES ETUDES EN FRANCE (Licence 1 et licence 2)

Vous êtes en terminale dans un lycée mauritanien ou en 1ère ou 2ème année de licence à l’université de Nouakchott et vous avez le projet d’aller poursuivre vos études dans une université française.

Ce projet est ambitieux et doit être préparé pour avoir une chance de réussir… l’idéal serait de le préparer dès la classe de première car les exigences sont importantes. **S’y prendre au dernier moment, c’est prendre le risque d’échouer**.

**QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR AVOIR UNE CHANCE QUE SON DOSSIER SOIT ACCEPTÉ ?**

1. Pour les lycéens qui souhaitent rentrer en licence 1, avoir **un excellent dossier scolaire en terminale et de très bons résultats au baccalauréat**. C’est la même chose pour les étudiants de licence 1 et licence 2 qui veulent suivre des études en licence 1 ou 2 en France mais, en plus, ceux-ci devront avoir obtenu d’excellents résultats à l’université.
2. Avoir **un excellent niveau de français**. Le niveau B2, validé dans le cadre des épreuves officielles du CIEP (DELF-DALF ou TCF) organisées par l’Alliance française de Nouakchott est le niveau minimum demandé par les universités françaises (pour l’inscription) et par le Consulat (pour l’obtention d’un visa étudiant).
3. Prouver que l’on a les **ressources financières minimales pour faire face aux frais de la vie en France** (études, vie quotidienne, hébergement, restauration…). Le montant est de 615 € mensuels en 2013.

Ces conditions n’ont pas pour but de fermer la possibilité aux élèves et aux étudiants mauritaniens de faire des études en France mais au contraire pour s’assurer des meilleures conditions pour qu’ils aient toutes les chances de réussir correctement leurs études. Ne pas remplir les trois conditions citées précédemment représente un risque trop grand d’échec : ne pas avoir un très bon niveau scolaire ou universitaire, ne pas maîtriser la langue française ou ne pas avoir les moyens financiers pour vivre en France sont rédhibitoires. Ce qui serait une perte de temps et d’argent pour vous et vos familles. De plus, il faut savoir que si la scolarité en France est quasiment gratuite, le prix d’une scolarité d’un étudiant, à la charge de la collectivité française, s’élève à 12 000 € par an *(« l'effort financier consenti par la France en faveur des étudiants étrangers peut être évalué à 12 000 euros par étudiant (par an) et, compte tenu de l'effectif total des étudiants en mobilité, à une enveloppe globale de 2,2 à 2,5 milliards d'euros*[[1]](#footnote-1) »). On comprendra que la France investisse sur les candidats les plus méritants et les mieux préparés.

**LA DEMANDE D’ADMISSION PRÉALABLE**

C’est une démarche obligatoire pour les élèves ou étudiants étrangers qui souhaitent s’inscrire en première ou deuxième année de licence en France. Cette démarche est gérée par le Service de Coopération et d’Action Culturelle de l’Ambassade de France**. La réunion d’information est organisée cette année le 13 décembre 2013 à 10h00 dans les locaux de l’Institut Français en Mauritanie**. Les dossiers sont ensuite à rapporter impérativement complétés avant le 15 janvier 2014. N’hésitez pas à prendre contact avec Mme Fatimata Deme qui est responsable de ce dossier. **Si votre dossier est incomplet ou s’il n’est pas remis avant la date limite, il vous sera impossible de faire des études en France au cours de l’année universitaire 2014-2015.**

**L’ALLIANCE FRANCAISE DE NOUAKCHOTT VOUS AIDE DANS VOTRE PROJET EN ORGANISANT :**

- Des **cours de préparation au DELF B2** (du 8 décembre 2013 au 23 janvier 2014)

- une **session de passage du DELF B2**[[2]](#footnote-2) (du 26 au 31 janvier 2014 – date limite d’inscription le 26 décembre 2013) et du **TCF** (samedi 22 février 2014 – date limite d’inscription le 13 janvier 2014).

- un **séminaire de préparation aux études dans une université francophone** (durée 100 heures) pour travailler les méthodes de travail, la culture générale et l’ouverture d’esprit à la culture de l’autre, la langue française… Début des cours le 4 janvier 2014.

- des séances de **conseils et de suivi individualisé de votre dossier DAP** (sur rendez-vous).

1. L’accueil des étudiants étrangers en France : une priorité gouvernementale ? Rapport du Sénat, Relations Culturelles Extérieures, 2005. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les candidats à une entrée en 1ère ou 2ème année dans une université française, puisque le dossier DAP doit être complet avant la fin janvier 2014 doivent absolument s’inscrire à la session de janvier du DELF B2 et/ou à la session de février du TCF [↑](#footnote-ref-2)